



DOSSIER DE PRÉSENTATION DU LABEL VILLE ENGAGÉE CONTRE LE SIDA



«**Ville engagée contre le sida**» est un label décerné par l'association Elus Locaux Contre le Sida, à destination des villes qui mènent une politique ambitieuse de lutte contre le VIH/sida.

@ELUSCONTRESIDA

À PROPOS DU LABEL

Une ville qui s'engage dans la lutte contre le VIH/sida, puis qui devient « collectivité adhérente d'ELCS » ou qui soutient ELCS par le vote d'une subvention, peut déposer une demande d'obtention du label « **Ville engagée contre le sida** » auprès de notre association. Ce label a été créé le 1er décembre 2011.

Concrètement la procédure est la suivante : après une demande de la ville candidate, notre association vous enverra un dossier avec un questionnaire à remplir. Puis, au retour du dossier complété, le bureau national d'ELCS, qui rassemble des élus de tous horizons, se réunira pour arbitrer en tant que jury sur la décision de décerner ou non ce label à la collectivité.

Le label est attribué pendant la durée d'un mandat. Après chaque élection municipale, le bureau national devra voter une nouvelle attribution du label, après le dépôt d'un nouveau dossier.

► En savoir plus sur elcs.fr | Rubrique Ville engagée

À PROPOS DE L'ASSOCIATION

L'association ELCS (Elus Locaux Contre le Sida) est une association à but non lucratif et non partisane. Elle soutient et met en place des actions d'information et de prévention à destination des élus mais aussi auprès des patients et du grand public dans un but de prévention, d'information, de mobilisation et d'action.

« **Le sida n'est ni de droite ni de gauche** » : partant de cette idée simple, l'association ELCS a été créée en 1995 par **Jean-Luc Romero-Michel**, premier élu à avoir parlé publiquement de sa séropositivité. Unique dans le paysage associatif, cette association regroupe des élus français de tous bords politiques. Sur une question aussi importante, il est nécessaire de dépasser les clivages ! Notre association n'est rattachée à aucun parti ou mouvement politique.

Le sida se soigne aussi par la politique : tel est notre slogan ! Nous œuvrons pour une prévention et une information plus efficace que ce soit auprès du grand public que des publics les plus vulnérables, nous combattons les inégalités et les injustices touchant les personnes vivant avec les VIH/sida et nous sommes force de proposition pour la réalisation d'actions innovantes. Au-delà de la question du VIH/sida, **nous travaillons aussi sur la question des IST, des hépatites virales et de la réduction des risques en direction des usagers de drogues. Notre liberté, c'est notre force !**

Aujourd'hui, **plus de 16.000 élus de toutes tendances** ont signé le manifeste d'ELCS qui crée une obligation morale de résultat, les engageant à se mobiliser dans ce combat pour la vie.



LES COLLECTIVITÉS ET LE LABEL

Liste des collectivités locales (région, villes, arrondissements) engagés contre le sida :

► MANDAT : 2020 – 2026

- Paris Centre (75) : acceptation votée le 14 novembre 2020
- Carrières-sous-Poissy (78) : acceptation votée le 23 novembre 2020
- Brest (29) : acceptation votée le 26 novembre 2020
- Le Havre (76) : acceptation votée le 24 février 2021
- Limoges (87) : reconduction votée le 24 février 2021
- Lyon (69) : reconduction votée le 24 février 2021
- Nice (06) : reconduction votée le 24 février 2021
- Villeneuve-Loubet (06) : reconduction votée le 24 février 2021
- Livry-Gargan (93) : reconduction votée le 21 septembre 2021
- Puteaux (92) : reconduction votée le 21 septembre 2021
- Saint-Etienne (42) : reconduction votée le 21 septembre 2021
- Nancy (54) : acceptation votée le 21 septembre 2021
- Marseille (13) : reconduction votée le 15 novembre 2021
- Lille (59) : acceptation votée le 24 novembre 2021
- Strasbourg (67) : reconduction votée le 23 décembre 2021
- Charly (69) : acceptation votée le 23 décembre 2021
- Coubron (93) : reconduction votée le 2 février 2022
- Grenoble (38) : reconduction votée le 25 mai 2022

► MANDAT : 2014 – 2020

- Puteaux (92) : reconduction votée en septembre 2014
- Annecy (74) : reconduction votée en septembre 2014
- Toulouse (31) : acceptation votée en septembre 2014
- Strasbourg (67) : acceptation votée en avril 2015
- Lyon (69) : acceptation votée en septembre 2015
- Montpellier (34) : reconduction votée en juin 2016
- Paris (75) : acceptation votée en juin 2016
- Villeneuve-Loubet (06) : acceptation votée en juin 2016
- Livry-Gargan (93) : acceptation votée en septembre 2016
- Le Kremlin-Bicêtre (94) : acceptation votée en février 2017
- Grenoble (38) : acceptation votée en septembre 2017
- Limoges (87) : acceptation votée en novembre 2017
- Paris 3^e (75) : acceptation votée en décembre 2017
- Nice (06) : acceptation votée en février 2018
- Marseille (13) : acceptation votée en mars 2018
- Le Mans (72) : acceptation votée en novembre 2018



- **Saint-Etienne (42)** : acceptation votée en février 2019
- **Paris 4^e (75)** : acceptation votée en mai 2019
- **Angoulême (16)** : acceptation votée en août 2019
- **Coubron (93)** : acceptation votée en septembre 2019
- **Créteil (94)** : acceptation votée en septembre 2019

Depuis 2019, l'association ouvre son réseau aux régions et crée le label « Région engagée contre le sida »

- **Région Hauts-de-France** : acceptation votée en septembre 2019
- **Région Île-de-France** : acceptation votée en novembre 2021

► **MANDAT : 2008 - 2014**

- **Carrières-sous-Poissy (78)** : inaugurée en décembre 2011
- **Puteaux (92)** : votée par le bureau en janvier 2012
- **Aubervilliers (93)** : votée par le bureau en janvier 2013
- **Annecy (74)** : votée par le bureau en juin 2013
- **Montpellier (34)** : votée par le bureau en juin 2013



L'INAUGURATION DU LABEL

L'inauguration du label est toujours un moment très fort entre la ville et notre association. Les prises de parole, du maire de la ville et d'un représentant d'ELCS, traduisent tant le caractère solennel de l'octroi du label que de l'ambition du conseil municipal à s'engager dans ce combat pour la vie, de manière efficace et ambitieuse.

Dans ce cadre, afin de valoriser votre action et ce label, nous pouvons vous accompagner pour la mise en œuvre de plusieurs manifestations, dont :

- Inauguration de panneaux aux différentes entrées de la ville
- Inauguration d'un panneau dans un lieu symbolique de votre ville
- Signature d'une charte à l'Hôtel de Ville
- Organisation d'une grande réunion publique
- Organisation d'une exposition autour du VIH/Sida



COMMENT OBTENIR LE LABEL « VILLE ENGAGÉE »



Vous êtes une collectivité qui souhaite afficher son engagement contre le sida.



Vous avez le statut de « collectivité adhérente » d'ELCS, par l'adhésion annuelle à notre association ou par vote d'une subvention annuelle.



Vous remplissez le questionnaire de demande de label, puis le renvoyez au siège de l'association. Le questionnaire est disponible sur demande par courriel.

Chaque demande d'attribution du label **Ville engagée contre le sida** est votée lors d'un bureau national de l'association sur présentation du dossier de la ville candidate.

VOS AVANTAGES

1

Rendez visible votre engagement.
Posez d'une plaque à l'entrée de votre collectivité après l'inauguration.
(taille moyenne de la plaque : 60x40cm, uniquement le modèle du panneau fourni)



2

Devenir « Collectivité engagée » c'est aussi devenir notre partenaire.
Votre engagement sera représenté dans nos différentes publications ainsi que sur notre site internet.



3

Mieux vous informer est notre devoir.
Vous êtes conviés à nos événements et recevrez nos publications en priorité.



4

Un contact privilégié.
Notre équipe répondra à vos questions en priorité.



UNE QUESTION ?

Contactez nous au : 01 42 72 36 46 ou par courriel à info@elcs.fr

Siège national : ELCS - 84, rue Quincampoix - Paris 3^e

www.elcs.fr

Suivez nous @ElusContreSida

LE QUESTIONNAIRE POUR L'OBTENTION DU LABEL VILLE ENGAGÉE CONTRE LE SIDA

- Subventionnez-vous des associations de lutte contre le sida et de réduction des risques en direction des usagers de drogues ? Si oui, combien ? Quelle est la part de ces subventions dans le budget santé / solidarité de votre collectivité ?
- Existe-t-il un référent VIH/sida dans votre collectivité ? Si oui, nom de la personne.
- Le dialogue avec les associations est-il régulier ? Dans quel cadre s'exerce-t-il ?
- Quelles opérations avez-vous mis en place pour la Journée mondiale de lutte contre le sida, le 1er décembre ?
- Avez-vous mis en place des opérations de sensibilisation au dépistage ?
- Des préservatifs interne et/ou externe sont-ils mis à disposition dans les lieux publics ?
- Organisez-vous des sessions de formation sur le VIH/Sida à destination du personnel de votre collectivité ?
- Existe-t-il des dispositifs de réduction des risques, comme par exemple des automates d'échange de seringues, sur le territoire de votre collectivité ?
- Des places dans les appartements de coordination thérapeutique ou des appartements-relais sont-elles disponibles dans votre collectivité ?
- Votre collectivité est-elle engagée dans la lutte contre le sida à l'international via notamment un jumelage avec une autre collectivité d'une zone particulièrement touchée par le VIH/sida ?

► QUESTIONNAIRE À RENVOYER À :

Elus Locaux Contre le Sida
Service Label Ville engagée contre le sida
84, rue Quincampoix 75003 Paris
ou à info@elcs.fr

(Version numérique -sous word- disponible sur demande)